

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 19 JUIN 2023**

<b>Président</b>	Jackie GOULET CLAISSE
<b>Etaient Présents</b>	Chantal BERICH, François BREE, Bernadette BUTY, Joëlle DELAGARDE, Anne FAUCOU, Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Joël NAU, Paul NICOLAS, Nadine SCULO, Jacqueline TARDIVEL - Administrateurs.
<b>Etaient absents excusés</b>	Jean-Pierre BACHOWICZ, représenté par Mme Joëlle DELAGARDE Gaëtan BEILLARD, représenté par Mme Anne FAUCOU Sylvie GAREL, représentée par Mme Béatrice GUILLON Gilles TALLUAU, représenté par M. Jackie GOULET CLAISSE Béatrice BERTRAND Arnaud BOUCHET Edwige CHOUTEAU Marie-Claude CORNIL, Antony LEQUEUX Jean-Christophe LOUVET Claude POIRIER

**N° 2023 – 13 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU BUREAU**

En application des articles L421-8 et R421-12 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil d'Administration a procédé à l'élection du BUREAU par délibération n°2020-15 du 14 septembre 2020, modifiée par délibération n°2023-01 du 9 janvier 2023.

Outre M. Jackie GOULET, Président du Conseil d'Administration et Président de droit du Bureau, le Bureau est composé de :

- Mme Sylvie GAREL,
- Mme Béatrice GUILLON,
- Mme Sophie METAYER,
- M. Gilles TALLUAU,
- Mme Jacqueline TARDIVEL,
- M. Michel GOULU, administrateur représentant les locataires.

Par délibération n°2023-056-DC du 11 mai 2023, le Conseil Communautaire de SAUMUR VAL DE LOIRE a désigné Mme Béatrice BERTRAND, administrateur de l'OPH SAUMUR HABITAT, en remplacement de Mme METAYER.

... / ...

... / ...


Accusé de réception en préfecture  
049-274900026-20230619-CA-2023-13-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de procéder à la désignation d'un administrateur pour siéger au BUREAU en remplacement de Mme METAYER.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DESIGNNE MME BEATRICE BERTRAND, MEMBRE DU BUREAU.**

---

Pour extrait conforme,  
SAUMUR, le 19 juin 2023



LE DIRECTEUR GENERAL  
Philippe PLAT

*Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture*